

# Progrès écologique social

Quels liens avec  
les territoires ?

**A**près la publication en novembre de la première partie du dossier « Quelle trajectoire de la transition écologique ? », voici la seconde : « Progrès écologique, social, quels liens avec les territoires ? ».

Le mouvement des Gilets jaunes, né à la mi-novembre 2018 d'un rejet de taxes injustes, maladroitement présentées, illustre en effet que le progrès écologique ne sera possible que s'il est juste et accompagné socialement, que s'il est étroitement lié dans sa conception et mise en œuvre au progrès des territoires.



**L**a mise en œuvre de la trajectoire de transition écologique ne peut être séparée, mais au contraire être intégrée aux politiques sociales et économiques adaptées à chaque territoire du pays.

C'est un ensemble qui doit être pensé, conçu et mis en œuvre aux deux niveaux des territoires et de la nation, en impliquant les diverses parties prenantes.

Les répercussions de chacun des trois domaines que sont les mesures économiques, sociales et environnementales sur les deux autres sont directes : les dégâts environnementaux auront toujours plus d'impacts sur les populations pauvres,

et des effets économiques négatifs massifs (reconstruction, coûts des assurances, impact sur les marchés...). Ils pèsent et pèseront directement sur les personnes et les entreprises, mais aussi indirectement, en tant qu'externalités négatives. Inversement, les progrès écologiques créeront de nouveaux emplois, de nouvelles compétitivités, plus de bien être sanitaire et social.

Mais ces politiques ne seront liées et réellement efficaces que si elles sont le résultat de processus de codécision démocratiques menés au niveau de chaque territoire.

C'est précisément cette démonstration que ce dossier veut mener sur les divers champs qu'il aborde selon le schéma ci-dessous. □

## Sommaire

